



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
28 SEPTEMBRE 2016**

**Numéro**

DEL 2016.09.28/139

**Thème : TOURISME 3**

**Objet :** COMPÉTENCE «  
TOURISME » - MAINTIEN DE  
L'OFFICE DU TOURISME DE  
SERRE CHEVALIER  
BRIANÇON.

**Convocation****Date :** 21/09/2016**Affichage :** 21/09/2016**Nombre de membres  
du Conseil Municipal****En exercice :** 33**Présents :** 25**Nombre de  
suffrages  
exprimés :** 32

Le **mercredi 28 septembre 2016** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Étaient Présents :**

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, PEYTHIEU Éric, MONIER Bruno, PICATRE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

**Étaient Représentés :**

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène, MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard, DAVANTURE Bruno pouvoir à GUÉRIN Nicole, JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, GRYZKA Romain pouvoir à ARMAND Émilie, MUHLACH Catherine pouvoir à MONIER Bruno.

**Absents-Excusés :**

DAERDEN Francine, MARTINEZ Gilles, DAVANTURE Bruno, JIMENEZ Claude, ROMAIN Manuel, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine.

**Secrétaire de Séance :** Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Gérard FROMM

Vu la compétence obligatoire « actions de Développement Économique » de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), et l'extension au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de cette compétence à la « promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme » ;

Considérant l'annonce faite par le Gouvernement d'introduire, par voie législative courant du premier trimestre 2017, une dérogation spécifique quant au transfert de ladite compétence, permettant aux communes situées en zone de montagne et classées au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou en cours de classement, ou bénéficiaires d'une marque territoriale déposées, de conserver leurs offices de tourisme communaux ;

Considérant que la commune de Briançon répond à ces conditions et pourrait donc relever de ces dispositions dérogatoires si cette modification législative intervenait ;

Considérant que la gouvernance de la promotion et de l'Office de Tourisme revêt un caractère stratégique pour les communes, supports de station de montagne, dont la vocation touristique nécessite une organisation locale permettant de valoriser leur territoire dans un contexte de forte concurrence touristique nationale et internationale ;

Considérant l'intérêt touristique, économique et social de la station de Serre Chevalier Vallée Briançon, il convient de maintenir, au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée et de Briançon, déjà créé, et de préciser que l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée et de Briançon sera appelé à développer une coopération avec les instances touristiques mises en œuvre au sein de la Communauté de Commune du Briançonnais dans le cadre d'actions concertées conformes à la solidarité territoriale ;

Considérant enfin le courrier du 12 juillet 2016 de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais invitant les communes concernées à se positionner sur le sujet, aux fins que le Conseil Communautaire délibère, in fine, d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2016 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De solliciter le maintien de l'Office de Tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 32**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **06 OCT. 2016**  
TRANSMIS LE **06 OCT. 2016**  
NOTIFIÉ LE **06 OCT. 2016**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM.

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE BRIANCON' and 'LE 06 OCT 2016'. The signature is written in a cursive style.